

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département

des Hautes-Pyrénées

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VÉZIAUX D'AURE

**Nombre de membres**

afférents au Conseil Communautaire	en exercice	qui ont pris part à la délibération
<b>16</b>	<b>16</b>	<b>13</b>

SÉANCE DU **Jeu**di 22 septembre 2011

L'an deux mille onze,

et le jeudi 22 septembre 2011 à 21h00, le Conseil de Communauté des VÉZIAUX d'AURE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr. ANGLADE Jean Louis, Président.

date de la convocation :  
15 septembre 2011

**Présents** : Mmes & Mrs J.L ANGLADE, RUEL-MONNIER Agnès, DUBARRY Jean-Bertrand, TOUCHARD Jacques, MUR Henri, FORT Michel, NERIN Franck, TREY-VIDALON Patricia, DUBERNARD Alain, PETIT Maurice, CAZALA Blaise, REY Elise, SALADON Claude.

**Absents excusés**: GAILLABAUD Marie José, GUICHARD Norbert, DARAN André

date d'affichage :  
30 septembre 2011

**Secrétaire de séance** : NERIN Franck

### **OBJET : - Recrutement d'un agent administratif -**

Monsieur le Président informe son conseil de communauté de la mutation de Mademoiselle LOISEL Virginie à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2011 sur le SIVOM de Saint Gaudens.

S'agissant d'un agent titulaire, le centre de Gestion départemental a été consulté afin de connaître les agents susceptibles d'avoir demandé en mutation notre Communauté de communes ou bien la Vallée d'Aure.

Puis un appel à candidature a été lancé auprès du centre de gestion, du Pôle emploi et par affichette sur toutes les Mairies des communes constituant la Communauté de Communes.

Les épreuves pratiques et les entretiens se sont déroulés les 20 et 21 septembre 2011.

Le jury constitué du Président accompagné de trois Maires a retenu Madame Catherine VENEAU occupant déjà un poste à mi-temps sur une position bureautique.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le conseil de communauté valide le choix du jury soit le recrutement de Madame Catherine VENEAU en remplacement de Mademoiselle LOISEL Virginie.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Vu et approuvé :

**Jean-Louis ANGLADE,  
Président.**